

LA CHASSE..... ET LES ENCHERES SONT OUVERTES.

Nous commençâmes à 300 000 pour arriver à 500 000. Non, ce n'est pas de la littérature. Ce sont les tristes prévisions de candidats à certaine fonction qui prévoient des suppressions de fonctionnaires. Ceci dit, d'autres n'en parlent pas, mais n'en pensent peut-être pas moins ?

On pouvait penser que nous avions atteint le summum. Mais que nenni. Voyez plutôt.

Interrogée le 20 janvier 2017 sur Public Sénat et Sud-Radio, une ex Ministre de la Défense également candidate souhaite « concentrer les fonctionnaires sur les missions régaliennes » et « essentielles », et les priver du droit de grève et de manifestation. Bénéficiant d'un « statut extrêmement protecteur », les fonctionnaires « ont en même temps des obligations qui sont celles d'assurer la continuité absolue du service public » et sa « neutralité absolue », a-t-elle développé. « La continuité ne peut être assurée que s'il n'y a pas de droit de grève », a-t-elle souligné. Elle exclut de la même manière le droit de manifestation. « Il doit y avoir interdiction de l'expression publique de tout choix religieux ou politique », a-t-elle précisé.

Mais que sont ces fonctions régaliennes et essentielles ? Généralement, les fonctions régaliennes sont au nombre de 3 : la police, la justice et la défense. Quant aux fonctions essentielles, quelles sont-elles ? Mystère. Et les Finances ? Et les autres administrations ? Nos fonctions, notre travail, tout ça ne sert à rien ? Là, on en prend un sacré coup sur la cafetière.

Cela nous éclaire sur l'avenir de plus en plus noir de la fonction publique. Mais, permettez une petite question ? Vous sentez-vous concernés ?

Bientôt, il vous faudra retrouver un esprit combatif. En effet, c'est tous ensemble que l'on réussit à influencer sur les décisions politiques et publiques qui nous massacrent.

Dans cet esprit, adhérez à votre syndicat, la CGT Finances publiques.